

Jean-Michel GAUDIN

Inscrit sur la liste nationale des Commissaires aux Comptes,
rattaché à la CRCC de Bordeaux

4 rue de la Belotte - B.P. 218
33506 Libourne cedex

ASSOCIATION A.D.A.I.A.Q.

40 avenue Maryse Bastié

33520 BRUGES

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 31/12/2018**

ASSOCIATION A.D.A.I.AQ.

40 avenue Maryse Bastié

33520 BRUGES

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 31/12/2018**

Aux adhérents de l'association A.D.A.I.AQ.,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association A.D.A.I.AQ. relatifs à l'exercice clos le 31/12/2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.



Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 01/01/2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VÉRIFICATIONS SPÉCIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'association.

RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

RESPONSABILITÉS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Libourne,
le 26 juin 2019

Le commissaire aux comptes



Jean-Michel GAUDIN



BILAN ET COMPTE DE RESULTAT

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2018 (12 mois)				Exercice précédent 31/12/2017 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
ACTIF IMMOBILISE						
Immobilisations incorporelles:						
Frais d'établissement						
Frais de recherche et développement						
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels						
Droits et valeurs similaires	597 529	526 466	71 063	0,49	71 823	0,48
Fonds commercial (1)						
Autres immobilisations incorporelles						
Immobilisations incorporelles en cours						
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
Immobilisations corporelles:						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel & outillage industriels	10 505 619	5 762 659	4 742 960	32,80	4 482 855	29,99
Autres immobilisations corporelles	10 040 520	5 651 785	4 388 735	30,35	4 621 050	30,92
Immobilisations grevées de droit						
Immobilisations corporelles en cours	623 483		623 483	4,31	24 859	0,17
Avances & acomptes sur immobilisations corporelles						
Immobilisations financières (2):						
Participations	50 000		50 000	0,35	50 000	0,33
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières	21 030		21 030	0,15	3 030	0,02
TOTAL (I)	21 838 180	11 940 909	9 897 271	68,43	9 253 617	61,91
ACTIF CIRCULANT						
Stocks et en cours:						
Matières premières, approvisionnements						
En cours de production de biens et services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances & acomptes versés sur commandes	567		567	0,00		
Créances clients et comptes rattachés	154 873	3 500	151 373	1,05	173 182	1,16
Autres créances (3)						
. Fournisseurs débiteurs	3 876		3 876	0,03	2 077	0,01
. Personnel						
. Organismes sociaux					41	0,00
. Etat, impôts sur les bénéfices						
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires						
. Autres	1 219 295		1 219 295	8,43	1 471 134	9,84
Valeurs mobilières de placement						
Instruments de trésorerie						
Disponibilités	3 138 023		3 138 023	21,70	4 003 716	26,79
Charges constatées d'avance	51 966		51 966	0,36	43 100	0,29
TOTAL (II)	4 568 599	3 500	4 565 099	31,57	5 693 249	38,09
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des emprunts (IV)						
Ecarts de conversion actif (V)						
TOTAL ACTIF	26 406 779	11 944 409	14 462 370	100,00	14 946 866	100,00

(1) Dont droit au bail



ACTIF	Exercice clos le 31/12/2018 (12 mois)				Exercice précédent 31/12/2017 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
(2) Dont à moins d'un an (brut)						
(3) Dont à plus d'un an (brut)						



PASSIF	Exercice clos le 31/12/2018 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2017 (12 mois)	
FONDS ASSOCIATIFS ET RESERVES:				
Fonds propres				
Fonds associatifs sans droit de reprise				
Ecarts de réévaluation avec ou sans droit de reprise				
Réserves				
Report à nouveau	405	0,00	405	0,00
Résultat de l'exercice				
Autres fonds associatifs				
-Fonds associatifs avec droit de reprise				
. Apports				
. Legs et donation avec contreparties d'actifs immobilisés				
. Résultats sous contrôle de tiers financeurs				
-Ecarts de réévaluation avec ou sans droit de reprise				
-Subventions d'investissement sur biens non renouvelables	9 876 240	68,29	9 250 692	61,89
-Provisions réglementées				
-Droits des propriétaires (commodat)				
TOTAL(I)	9 876 645	68,29	9 251 096	61,89
PROVISIONS ET FONDS DEDIES:				
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour risques	50 000	0,35		
Provisions pour charges	249 917	1,73	238 219	1,59
Fonds dédiés				
. Sur subventions de fonctionnement				
. Sur autres ressources				
TOTAL(II)	299 917	2,07	238 219	1,59
Emprunts et dettes (1)				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres Emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)				
. Emprunts				
. Découverts, concours bancaires				
Emprunts et dettes financières diverses (3)				
. Divers				
. Associés				
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 311 190	15,98	2 899 849	19,40
Dettes fiscales et sociales				
.Personnel	203 518	1,41	202 665	1,36
.Organismes sociaux	447 844	3,10	465 447	3,11
.Etat, impôts sur les bénéfices	1 217	0,01	3 143	0,02
.Etat, taxes sur le chiffre d'affaires				
.Etat, obligations cautionnées				
.Autres impôts, taxes et assimilés	895 313	6,19	1 630 966	10,91
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	7 262	0,05	47 169	0,32
Autres dettes	76 416	0,53	33 799	0,23
Instrument de trésorerie				
Produits constatés d'avance	343 048	2,37	174 513	1,17
TOTAL(III)	4 285 808	29,63	5 457 551	36,51
Ecarts de conversion passif (IV)				
TOTAL PASSIF	14 462 370	100,00	14 946 866	100,00



PASSIF	Exercice clos le 31/12/2018 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2017 (12 mois)	
(1) Dont à plus d'un an Dont à moins d'un an (2) Dont concours bancaires courants et soldes Créditeurs de banques (3) Dont emprunts participatifs				
ENGAGEMENTS REÇUS Legs nets à réaliser : - acceptés par les organes statutairement compétents - autorisés par l'organisme de tutelle Dons en nature restant à vendre ENGAGEMENTS DONNÉS				



COMPTE DE RÉSULTAT	Exercice clos le 31/12/2018 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2017 (12 mois)		Variation absolue (12 mois)		%	
	France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%
PRODUITS D'EXPLOITATION:								
Ventes de marchandises								
Production vendue de biens								
Prestations de services	1 625		1 625	100,00	1 406	100,00	219	15,58
Montants nets produits d'expl.	1 625		1 625	100,00	1 406	100,00	219	15,58
AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION:								
Production stockée								
Production immobilisée								
Subventions d'exploitation			9 229 470	N/S	10 458 477	N/S	-1 229 007	-11,74
Cotisations								
(+)Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs								
Autres produits			1 830 592	N/S	1 347 999	N/S	482 593	35,80
Reprise sur provisions, dépréciations			12 235	752,92	31 541	N/S	-19 306	-61,20
Transfert de charges			802 756	N/S	911 666	N/S	-108 910	-11,94
Sous-total des autres produits d'exploitation			11 875 053	N/S	12 749 683	N/S	-874 630	-6,85
Total des produits d'exploitation (I)			11 876 678	N/S	12 751 088	N/S	-874 410	-6,85
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun								
Exédent transféré (II)								
PRODUITS FINANCIERS:								
De participations								
D'autres valeurs mobilières et créances d'actif								
Autres intérêts et produits assimilés			5 069	311,94	13 096	931,44	-8 027	-61,28
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges								
Différences positives de change								
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement								
Total des produits financiers (III)			5 069	311,94	13 096	931,44	-8 027	-61,28
PRODUITS EXCEPTIONNELS:								
Sur opérations de gestion								
Sur opérations en capital			79 664	N/S	288 174	N/S	-208 510	-72,35
Reprises sur provisions et transferts de charges								
Total des produits exceptionnels (IV)			79 664	N/S	288 174	N/S	-208 510	-72,35
TOTAL DES PRODUITS (I + II + III + IV)			11 961 411	N/S	13 052 359	N/S	-1 090 948	-8,35
SOLDE DEBITEUR = DEFICIT								
TOTAL GENERAL			11 961 411	N/S	13 052 359	N/S	-1 090 948	-8,35
CHARGES D'EXPLOITATION:								
Achats de marchandises								
Variations stocks de marchandises								
Achats de matières premières et autres approvisionnements								
Variations stocks matières premières et autres approvisionnements								
Autres achats non stockés			377 691	N/S	336 390	N/S	41 301	12,28
Services extérieurs			2 302 637	N/S	2 530 820	N/S	-228 183	-9,01
Autres services extérieurs			2 880 436	N/S	3 094 970	N/S	-214 534	-6,92
Impôts, taxes et versements assimilés			158 228	N/S	148 327	N/S	9 901	6,68
Salaires et traitements			2 952 978	N/S	2 897 412	N/S	55 566	1,92
Charges sociales			1 361 545	N/S	1 352 877	N/S	8 668	0,64
Autres charges de personnel								
Subventions accordées par l'association					1 304 475	N/S	-1 304 475	-100,00
Dotations aux amortissements et aux dépréciations								
.Sur immobilisations : dotation aux amortissements			1 830 088	N/S	1 347 299	N/S	482 789	35,83
.Sur immobilisations : dotation aux dépréciations								



COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 31/12/2018 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2017 (12 mois)		Variation absolue (12 mois)	%
.Sur actif circulant : dotation aux dépréciations	3 500	215,38			3 500	N/S
.Pour risques et charges : dotation aux provisions	23 933	N/S	16 266	N/S	7 667	47,14
(-)Engagements à réaliser sur ressources affectées						
Autres charges	11 542	710,28	18 010	N/S	-6 468	-35,90
Total des charges d'exploitation (I)	11 902 578	N/S	13 046 845	N/S	-1 144 267	
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun						
Déficit transféré (II)						
CHARGES FINANCIERES:						
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées						
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières placements						
Total des charges financières (III)						
CHARGES EXCEPTIONNELLES:						
Sur opérations de gestion	7 616	468,68	659	46,87	6 957	N/S
Sur opérations en capital			1 712	121,76	-1 712	-100,00
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions	50 000	N/S			50 000	N/S
Total des charges exceptionnelles (IV)	57 616	N/S	2 371	168,63	55 245	N/S
Participation des salariés aux résultats (V)						
Impôts sur les sociétés (VI)	1 217	74,89	3 143	223,54	-1 926	-61,27
TOTAL DES CHARGES (I + II + III + IV + V + VI)	11 961 411	N/S	13 052 359	N/S	-1 090 948	-8,35
SOLDE CREDITEUR = EXCEDENT						
TOTAL GENERAL	11 961 411	N/S	13 052 359	N/S	-1 090 948	-8,35

EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE					
PRODUITS :					
Bénévolat					
Prestations en nature					
Dons en nature					
TOTAL					
CHARGES :					
Secours en nature					
Mise à disposition gratuite de biens et services					
Prestations					
Personnel bénévole					
TOTAL					



ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

PRINCIPES - REGLES ET METHODES COMPTABLES

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2018 au 31/12/2018.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Sauf indication contraire, les montants sont exprimés en Euros.

I – EVENEMENTS SIGNIFICATIFS ET FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Aucun événement ayant une incidence significative sur les états financiers et leur comparabilité par rapport à l'exercice précédent n'est à mentionner sur l'exercice.

II – PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

1. PRINCIPES GENERAUX

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2018 ont été élaborés et présentés conformément à la réglementation française en vigueur, aux dispositions du Code de Commerce et du plan comptable général à jour des règlements du comité de la réglementation comptable et dans le respect du principe de prudence.

L'association a arrêté ses comptes en respectant le règlement n°99-03 et ses règlements modificatifs, ainsi que ses adaptations aux associations et fondations conformément au règlement n°99-01.

3. CHANGEMENT DE METHODE

Aucun changement de méthode d'évaluation n'est intervenu au cours de l'exercice.

Aucun changement de méthode de présentation n'est intervenu au cours de l'exercice.



4. MODE ET METHODE D'EVALUATION

➤ Immobilisations Incorporelles et Corporelles

✓ Coût d'entrée

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires)

✓ Amortissements

Lorsque les éléments constitutifs d'un actif ont des utilisations différentes (composants), ils font l'objet, s'ils sont significatifs, d'une comptabilisation séparée et d'un plan d'amortissement spécifique.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilisation prévue par l'entreprise :

	Durée d'utilisation
Logiciels informatiques	de 1 à 2 ans
Installations techniques	4 ans
Agencement	de 3 à 10 ans
Matériel et outillage industriels	5 ans
Bâtiment industriel, gros œuvre	15 ans
Agencements des constructions	de 5 à 15 ans
Matériel de bureau et informatique	de 3 à 5 ans
Mobilier	de 4 à 10 ans

➤ Immobilisations Financières et Valeurs Mobilières de Placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires.

➤ Créances, Dettes et Liquidités

Les créances, dettes et liquidités sont évaluées pour leur valeur nominale.

Pour les créances, une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire (en pratique la valeur probable de recouvrement) est inférieure à la valeur comptable.

➤ Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges sont évaluées en fonction du risque estimé par l'entreprise en tenant compte des derniers éléments connus à la date d'arrêté et conformément au principe de prudence.

La différence entre le risque estimé et le risque maximal, correspondant par exemple aux demandes des parties adverses en cas de litige, correspond à un passif éventuel mentionné en annexe du tableau des provisions pour risques et charges.



➤ Engagements en matière de retraite

Option retenue :

L'association comptabilise ses engagements en matière d'indemnités de départ à la retraite en provision pour risques et charges.

Méthode de calcul retenue :

Pour l'évaluation de ses engagements retraite, l'association applique la recommandation 2003-R.01 du 1^{er} avril 2003 : Le champ d'application de cette recommandation et les traitements adoptés sont ceux de la norme IAS 19 «Méthode Rétrospective des unités de crédit projetées »(P.B.O)

P.B.O (Projected Benefit Obligation) : Représente la valeur actuelle probable des droits acquis, de façon irrémédiable ou non, évalué en tenant compte des augmentations de salaire jusqu'à l'âge de départ à la retraite, des probabilités de Turn-over et de survie.

Cette méthode retient comme base le salaire de fin de carrière.

Les droits sont calculés à partir de l'ancienneté finale proratisée.

Le taux d'actualisation retenu au 31/12/2018 est de 3.23% ,

Le taux d'actualisation retenu reste identique aux années précédentes afin d'éviter des variations trop significatives dans l'évaluation des engagements de retraite. Cette hypothèse retenue se base sur une inflation attendue à long terme (10 prochaines années) qui viendra compenser les taux actuels anormalement bas.

Les engagements sont évalués pour un âge de départ à la retraite fixé à 65 ans et incluent les charges sociales.

➤ Rattachement de Produits

RELIQUAT A REPORTER

Il a été décidé d'affecter en 2017 un montant de 1 457 524 € dans un compte « 4479-Avance/Subvention d'investissement » qui devait permettre de financer environ 55 % des investissements à réaliser sur 2018.

Le montant utilisé pour financer les investissements 2018 a été de 1 850 699 €, ce qui crée une insuffisance de reliquat de taxe de 2017 d'un montant de - 393 175 €.

Afin de combler ce déficit de reliquat de 2017 et financer les investissements de 2018, il a été décidé d'affecter en 2018 la somme complémentaire de 393 175 € pris sur la collecte de Taxe d'apprentissage 2018.

L'excédent de taxe d'apprentissage non consommé, représente au 31/12/2018, un montant cumulé de 785 210 € qui devrait permettre de financer environ 55 % des investissements à réaliser sur 2019.

SUBV FONCTIONNEMENT TRANSFERT OPCAİM

A la fin de l'exercice 2018, le solde créditeur de l'OPCAİM correspond au solde du « Transfert 2018 » reporté sur 2019. Il s'élève à 37 900 €.



NOTES SUR LE BILAN ACTIF

Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations brutes = 21 838 180 €

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	540 034	57 494		597 529
Immobilisations corporelles	18 834 897	1 799 764	88 523	20 546 138
Immobilisations financières	53 030	18 000		71 030
Immobilisations en cours	24 859	598 624		623 483
TOTAL	19 452 820	2 473 882	88 523	21 838 180

Amortissements et dépréciations d'actif = 11 940 909 €

Amortissements et dépréciations	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	468 212	58 254		526 466
Immobilisations corporelles	9 730 992	1 771 834	88 383	11 414 443
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	10 199 203	1 830 088	88 383	11 940 909

Etat des créances = 1 451 039 €

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	21 030		21 030
Actif circulant & charges d'avance	1 430 009	1 430 009	
TOTAL	1 451 039	1 430 009	21 030

Dépréciations = 3 500 €

Nature des dépréciations	A l'ouverture	Augmentation	utilisées	non utilisées	A la clôture
Stocks et en-cours					
Comptes de tiers		3 500			3 500
Comptes financiers					
TOTAL		3 500			3 500

Evaluation des éléments fongibles



Eléments fongibles	Valeur Comptable	Valeur de Marché
Stocks de matières premières		
V.Mobilières		

Produits à recevoir par postes du bilan = 12 538 €

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	3 008
Autres créances	9 530
Disponibilités	
TOTAL	12 538

Charges constatées d'avance = 51 966 €

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.



ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS (suite)
BILAN PASSIF (Subventions d'équipement)

SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT

REGION (comptes 131200)	2 505 K€
- 2014 investissements, Cplmt Chauffage, Bât C, Equipts Peda ..	759 K€
- 2015 Equipt.Pédagogique Bat C, sécurité, informatique, hall C	534 K€
- 2016 Equipt.Pédagogique, parc informatique, Equipts Peda	436 K€
- 2017 Equipt.Pédagogique, evolution techno, Projet TARNOS..	312 K€
- 2018 Equipt.Pédagogique, evolution techno, Projet TARNOS..	463 K€
SUBVENTION Craq + taxe d'apprentissage Bât D (compte 131210).....	2 750 K€
- 2010 Craq (fin d'amortissements en 2025)	1 442 K€
- 2010 Taxe d'apprentissage(fin d'amortissements en 2025)....	1 307 K€
SUBVENTION INVESTISSEMENT ARDACT(PIA) (compte 131300).....	249 K€
- 2017 Projet Tarnos	107 K€
- 2018 Projet Tarnos	142 K€
SUBVT AFFECTEE / TA / INVESTISSEMT MATERIEL (compte 1318100)	9 271 K€
- 2014 Solde à Financer après Subvention Région	764 K€
- 2015 Solde à Financer après Subvention Région	732 K€
- 2016 Solde à Financer après Subvention Région	2 043 K€
- 2017 Solde à Financer après Subvention Région	3 882 K€
- 2018 Solde à Financer après Subvention Région	1 851 K€
SUBVT AFFECTEE / TA / TITRE PART SCI DEFI (compte 1318200).....	50 K€
- 2016 Solde à Financer après Subvention Région	50 K€
	<hr/>
	14 825 K€
Prélèvement pour amortissements des immobilisations	- 4 949 K€
	<hr/>
NET	9 876 K€



NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Fonds associatifs et Réserves = 9 876 645 €

Tableau de variation des fonds associatifs

Mouvements	Début d'exercice	Affectat° du Résultat	Mouvements	Fin d'exercice
Fonds Associatifs sans droit de reprise				
Ecart de réévaluation				
Fonds Associatifs avec droit de reprise				
Apports				
Réserve de Trésorerie				
Report à nouveau	405			405
Résultat comptable de l'exercice				
Subventions d'investissements non renouvelable par l'organisme	9 250 692		625 548	9 876 240
Provision réglementées				
Droit des propriétaires (commodat)				
Résultat sous contrôle des financeurs				
Legs et donations				
TOTAL	9 251 096		625 548	9 876 645

Provisions = 299 917 €

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Provisions réglementées				
Provisions pour risques & charges	238 219	73 933	12 235	299 917
TOTAL	238 219	73 933	12 235	299 917



Etat des dettes = 4 285 808 €

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit				
Dettes financières diverses				
Fournisseurs	2 311 190	2 311 190		
Dettes fiscales & sociales	1 547 891	1 547 891		
Dettes sur immobilisations	7 262	7 262		
Autres dettes	76 416	76 416		
Produits constatés d'avance	343 048	343 048		
TOTAL	4 285 808	4 285 808		

Charges à payer par postes du bilan = 742 382 €

Charges à payer	Montant
Emp. & dettes établ. de crédit	
Emp.& dettes financières div.	
Fournisseurs	427 888
Dettes fiscales & sociales	312 013
Autres dettes	2 481
TOTAL	742 382

Produits constatés d'avance = 343 048 €

Les produits constatés d'avance ne sont composés que de produits ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.



ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS (suite)

AUTRES INFORMATIONS

Honoraires des Commissaires Aux Comptes

	Montant
Honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes	8 952
Honoraires facturés au titre des conseils et prestations de service	
TOTAL	8 952

Effectifs

	2018	2017	2016	2015	2014
Cadres	18	17	18	18	19
Non Cadres	53	51	55	53	48
Apprentis	0	0		1	2
TOTAL	71	68	73	72	69



ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS (suite)

DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

Produits à recevoir = 12 538 €

Produits à recevoir sur clts et comptes rattachés	Montant
Clients facture a etablir(41810000)	3 008
TOTAL	3 008

Produits à recevoir sur autres créances	Montant
Divers produits a recevoir(46870000)	9 530
TOTAL	9 530

Charges constatées d'avance = 51 966 €

Charges constatées d'avance	Montant
Charges constatees d'avance(48600000)	51 966
TOTAL	51 966

Charges à payer = 742 382 €

Dettes fournisseurs et comptes rattachés	Montant
Fournisseurs fact.non parvenues(40810000)	427 888
TOTAL	427 888

Dettes fiscales et sociales	Montant
Prov.p/conges payes(42820000)	203 518
Charges/conges payes(43820000)	108 495
TOTAL	312 013

Autres dettes	Montant
Divers charges a payer(46862000)	2 481
TOTAL	2 481



Produits constatés d'avance = 343 048 €

Produits constatés d'avance	Montant
Produits constatés d'avance(48700000)	343 048
TOTAL	343 048